

# COMPTE RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2022

**Présents :** Marie Pierre BAROUX, Laura BRUNEL, Laurent CARVAT, Pascal FAYOLLE, Emeric FORESTIER, Anne-Marie KORTYLEWSKI, Jean-Claude LACROIX, Sébastien LARGE, Magali LEGROS, Patrick LHORISSON, Fabrice LONGEFAY, Cécile MORET-NIZET, Anne REBOULE, Charlotte SOCIE.

Jocelyne ORTON excusée donne pouvoir à Anne-Marie KORTYLEWSKI  
Sandrine BALLU excusée,  
Antoine GALLAND excusé  
Martin TRESKA excusé

Secrétaire de séance : Marie-Pierre BAROUX

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 Mars 2022 à l'unanimité

Monsieur Fabrice Longefay, Maire, répond à Monsieur Pascal Fayolle à propos de sa question sur le coût du chauffage de la maison associative lors du précédent Conseil municipal : il lui est répondu qu'il se monte à près de 7 500€ par an actuellement.

### **1 Vote du Budget communal 2022**

M. Jean-Claude Lacroix, adjoint aux finances, présente le budget de la commune pour l'année 2022. Il présente tout d'abord la section de fonctionnement puis la section d'investissement. Les principales dépenses en section d'investissement sont les suivantes : remboursement du capital des emprunts ; remplacement des chaudières de la mairie et de l'école maternelle ; le pavage du centre bourg ; réalisation de ralentisseurs ; installation de vidéo protection sur la commune ; achat de photocopieurs (mairie+ écoles) ; travaux de rénovation du bâtiment Dupasquier ; travaux sur le hangar communal... Des questions sont soulevées à propos du montant élevé pour le projet de la vidéosurveillance. Fabrice Longefay, Maire, explique que ce dossier est suivi par Jocelyne Orton, conseillère déléguée à la sécurité, sur les conseils du référent sureté de la gendarmerie et que pour l'instant, il a été inscrit au budget le montant maximal du devis le plus élevé mais que le référent sûreté viendra expliquer au conseil municipal ses préconisations et qu'ensuite le conseil municipal, après avis de la commission « aménagement du territoire », prendra la décision des investissements de la commune à faire ou ne pas faire dans ce domaine. Il précise également que ces dossiers de vidéosurveillance sont subventionnés à hauteur de 50% par la région voire 80% pour ce qui concerne les ZAC.

Le conseil municipal vote le budget 14 votes pour et 1 abstention.

### **2 Fiscalisation du SYDER partielle ou totale**

M. Jean-Claude Lacroix, adjoint aux finances, explique que le montant des charges du SYDER pour notre commune s'élève pour l'année 2022 à 82 669.51 €.

Maurice Megares demande s'il serait envisageable de passer certains points lumineux en solaire.

Marie Pierre Baroux propose de faire une étude pour diminuer les coûts de fonctionnement. Laurent Carvat l'informe qu'il n'y a déjà plus qu'un lampadaire sur deux qui fonctionne afin de diminuer les coûts de fonctionnement.

Cette somme de 82 669.51 € peut-être fiscalisée partiellement ou totalement. Il est proposé pour l'année 2022, de budgétiser la somme de 62 669.51 € et de fiscaliser la somme de 20 000 €.

Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

### **3 Vote des taux d'imposition 2022**

Fabrice LONGEFAY, Maire, explique que pour l'année 2021, les taux d'imposition étaient les suivants :

Taxe foncière pour le bâti : 28.34 %

Taxe foncière pour le non bâti : 18.87 %

Il propose de ne pas augmenter ces taux pour l'année 2022. Patrick Lhorisson explique que cette décision ne concerne pas les bases mais seulement les taux. Fabrice Longefay abonde en son sens mais explique que la commune n'a pas de pouvoir de décision sur l'augmentation ou la baisse des bases d'imposition.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **4 Demande de subventions au titre de la DETR, DSIL et Amendes de Police**

#### **4.1 Demande de subvention au titre des amendes de police**

Jean-Claude Lacroix, adjoint aux finances, propose de demander une subvention au titre des amendes de police pour la réalisation de 6 coussins berlinois type Coussiral avec fourniture et pose d'un radar pédagogique solaire mobile. Il propose de demander une subvention au titre des amendes de police. Le coût du projet est de 35 428.20 € H.T. Le taux de subvention envisagé serait de 80%.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

#### **4.2 Demande de subvention au titre de la DETR**

Monsieur Jean-Claude Lacroix, adjoint aux travaux, et aux finances rappelle que le bâtiment de l'école maternelle est extrêmement énergivore, il propose le remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à granulés avec le remplacement des radiateurs électriques par des radiateurs hydrauliques. L'isolation de la toiture avec l'abaissement de la hauteur sous plafond de l'extension de 1983 est nécessaire. On inclut également une isolation thermique extérieure (ITE) de l'ensemble des bâtiments et le remplacement du système de ventilation par une ventilation double flux. Il propose de demander une subvention au titre de la Dotation d'équipement des Territoires Ruraux au taux maximal de 60 %.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

#### **4.3 Demande de subvention au titre de la DSIL**

Monsieur Jean-Claude Lacroix, adjoint aux travaux, rappelle que le local technique nécessite la pose de fenêtres afin d'améliorer l'isolation de la partie administrative du bâtiment et le remplacement de la toiture qui contient actuellement de l'amiante ce qui permettra des économies d'énergie et une mise aux normes du bâtiment. Il est à noter que les fuites actuelles ne peuvent être réparées du fait de l'interdiction de toucher à des plaques contenant de l'amiante. Il propose de demander une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local. Le coût du projet est de 63 873.36 € HT. Le taux de subvention envisagé serait de 80 %.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **Questions diverses :**

Monsieur Fabrice Longefay informe le conseil municipal que le vandalisme qui a lieu au vestiaire du stade est résolu, la gendarmerie a trouvé l'auteur des faits.

Monsieur Longefay Fabrice informe le conseil municipal que l'UNESCO a renouvelé officiellement le label Géoparc Mondial Beaujolais pour 4 ans.

Monsieur Longefay informe qu'un boucher charcutier en provenance de Savoie va s'installer dans l'ancienne épicerie de Mr et Mme LARRAS, rue Dupasquier.

Monsieur Longefay Fabrice informe que le 18 juin le 30<sup>ème</sup> tour du beaujolais passera sur la commune en même temps que le forum des associations. Sandrine Ballu a rencontré les organisateurs pour que les deux manifestations soit possibles en même temps.

Monsieur Longefay Fabrice informe que le St Ju trail va passer sur la commune le 24 avril.

Monsieur Longefay Fabrice informe que la réunion publique concernant le PADD a eu lieu sur la commune de Gleizé. Monsieur Ronzière viendra le présenter lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

Monsieur Longefay informe les conseillers municipaux que la commune va mettre en place une organisation dans le cadre du plan orsec pour la distribution des comprimés d'iodure de potassium dans le cas où une centrale nucléaire exploserait. Si tel est le cas la préfecture donnera aux mairies chef-lieu de canton, les cartons. La commune ira les récupérer à Gleizé et la commune s'occupera de la distribution aux habitants.

Charlotte Socié, adjointe aux affaires scolaires, rappelle quelques dates à retenir :

Ce weekend end aura lieu la journée culture de la CAVBS au château de Pravins sur l'art culinaire.

Le samedi 4 juin le concert entre Afghanistan et Inde du nord qui aura lieu à l'église de Blacé à 18h.

Le samedi 25 juin aura lieu le concert « Paroles d'enfants » au Parc Vermorel ; accompagnés par Laurent Fellot les élèves de CE2, CM1 et CM2 de Jassans, Blacé et Arnas ont écrit des chansons, des poèmes et composé des musiques durant toute l'année scolaire. Le spectacle aura aussi lieu à Blacé le 16 Juin.

Laura Brunel, adjointe à la communication, rappelle quelques dates à venir :

\* Une réunion citoyenne entre élus et Blacéens aura lieu le Mardi 10 Mai à 18h30 à la mairie afin de partager des idées concernant l'organisation d'une manifestation dans le cadre d'octobre rose.

\* Le Flash info a été distribué en début de semaine.

\* La commémoration du 8 Mai, présence des élus à partir de 10h pour la préparation.

\* Les conscrits auront lieu le 14 et 15 mai prochain.

Fabrice Longefay indique qu'il a eu le plaisir d'être invité à une réunion de renaissance de l'association des Vignes Blacéennes qui a accueilli un certain nombre de nouveaux jeunes viticulteurs qui ont beaucoup d'idées pour relancer la viticulture sur notre territoire. Le président Jean-Felix Laplanche a cédé sa place à Jean-Baptiste Bachevillier accompagné d'un nouveau bureau.

Prochain conseil : Jeudi 02/06/2022 à 20h à la salle du conseil municipal

La séance est levée à 21h40.